

*Pour se faire entendre des pouvoirs publics... Pour la survie de la convention collective du 31 octobre 1951 et des autres conventions de la branche des associations sanitaires et sociales (BASS) : CCN66, CLCC, CHRS, Croix Rouge...*



# Salarié(e)s de la **BASS** : **Tous Mobilisés... !**

Le 28 août dernier, la séance de négociations paritaires s'est soldée par un échec.

La FEHAP a mis brutalement fin aux négociations et a pris une décision unilatérale, en annonçant qu'elle allait recourir à une « recommandation patronale ». Pour baisser le coût du travail rien n'arrête les patrons !

- ⇒ **C'est le droit conventionnel, qui vole en éclat.**
- ⇒ **C'est l'égalité de traitement, entre les salariés et les établissements, qui disparaît. Selon leur situation économique, ils pourront ou non, négocier des accords plus intéressants... ..**
- ⇒ **C'est la fin du paritarisme...**
- ⇒ **C'est la remise en cause du caractère national de la CCN51 qui garantit les mêmes droits aux salariés sur l'ensemble du territoire, particulièrement sur les rémunérations et l'organisation du travail...**

**Le MEDEF en rêvait, la FEHAP l'a fait !  
Et demain à qui le tour ... !**

Si elle est appliquée, la recommandation patronale FEHAP servira de modèle aux employeurs de la BASS, de la CCN66, notamment, pour imposer une Convention Collective Unique AU RABAIS de la Branche des Associations Sanitaire, médico-sociale et Sociale (BASS)

- ⇒ **Ne laissons pas les employeurs faire payer aux salariés les insuffisances budgétaires. Le gouvernement doit prendre ces responsabilités. C'est un véritable choix politique !**
- ⇒ **Pensons à l'avenir des usagers et des salariés, du secteur. Défendons nos conventions collectives pour défendre notre qualité de travail. L'avenir de chacun d'entre nous, dépend de la mobilisation de Tous !**

**Plus que jamais la convergence des luttes des salariés de la BASS s'impose !**

**Plus que jamais il faut agir ... !**

**C'est par la mobilisation de TOUS  
que nous éviterons la casse  
du secteur sanitaire, médico- social et social**

Après, les manifestations à Paris du **30 septembre** contre le pacte budgétaire de stabilité financière européen, qui nous promet une austérité éternelle et du **6 octobre** pour la défense de l'accès aux soins, de l'hôpital public, des conventions collectives du sanitaire, médico-social associatif et de la protection sociale.

**Une mobilisation unitaire de TOUS les salarié(e)s est  
indispensable !**

**Partout dans les départements et les régions**

⇒ **Tous en GREVE ... Tous MOBILISES  
Le lundi 15 octobre**

Un préavis national de grève est déposé au ministère couvrant l'ensemble des établissements de la BASS